



FONCTION PUBLIQUE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE INTERNE

Paris, le 14 janvier 2025

Réforme des retraites : abrogation non négociable !

Suspension, report, négociations partielles, tout est dit depuis plusieurs semaines par le gouvernement Bayrou sur la contre-réforme des retraites imposée de force par le duo Macron - Borne en 2023

Pour la FGF-FO, il n'y a qu'une seule et même revendication, martelée pendant des mois par des millions de salariés, d'agents publics, d'étudiants et de retraités mobilisés dans la rue : **l'abrogation**.

L'abrogation n'est pas négociable. L'idée même de revenir à un système de régime universel par points est également inacceptable.

La FGF-FO confirme plus que jamais sa résolution de congrès de juin 2021. Extraits ci-dessous :

"Le congrès de la FGF-FO rappelle son opposition à un régime universel de retraite par points, synonyme de la suppression des 42 régimes existants, et, en ce qui concerne les agents de l'État du Code des Pensions Civiles et Militaires (CPCM), de l'Ircantec, du Raffp et du Fspoeie...Un système universel par points est perdant/perdant, car il permet au gouvernement d'adapter la valeur de service du point, pour en faire une variable d'ajustement budgétaire au regard des critères de convergence économiques et monétaires européens et répondre aux objectifs de réduction de la dépense publique."

La situation politique et sociale, dans laquelle le Président de la République a plongé le pays après le résultat des élections législatives anticipées, donne lieu à toutes sortes de tentatives d'arrangements, de calculs politiques pour échapper à la motion de censure du gouvernement Bayrou, mettant une pression sans précédent sur tous les interlocuteurs sociaux.

Nous ne sommes en rien responsables ni comptables des errements de celles et ceux qui nous gouvernent.

Dans cette période inédite, notre seule boussole doit être l'indépendance. L'indépendance syndicale à l'égard des partis et tout autre organisme ou lobby car la priorité reste les revendications et le respect de notre mandat.

A la FGF-FO, nous continuerons de revendiquer, négocier et combattre pour les seuls intérêts matériels et moraux des salariés et agents publics.

FO, le syndicat libre et indépendant.